

### Location Exclusive Charter PRIX NETS 2024 - SV SEA PEARL

Prix exprimés en Euros par nuit pour l'intégralité du bateau - **Marché Français Uniquement** -  
Les prix sont donnés à titre indicatifs et peuvent varier en fonction de la disponibilité et de la date de croisière

Année	Période	Jusqu'à 12 personnes	Par personne supplémentaire jusqu'à 16 personnes
2023	31 Dec au 24 Fevrier	EUR 2,597	EUR 168
	25 Fevrier au 28 Avril	EUR 2,597	EUR 168
	29 Avril au 29 Sept	EUR 2,597	EUR 168
	30 Sept au 1 Dec	EUR 2,597	EUR 168
	2 Dec au 15 Dec	EUR 2,597	EUR 168
	16 Dec au 29 Dec	EUR 2,597	EUR 168
2024	30 Dec to 23 Feb	EUR 2,676	EUR 174
	24 Feb to 26 Apr	EUR 2,676	EUR 174
	27 Apr to 27 Sept	EUR 2,676	EUR 174
	28 Sept to 29 Nov	EUR 2,676	EUR 174
	30 Nov to 13 Dec	EUR 2,676	EUR 174
	14 Dec to 27 Dec	EUR 2,676	EUR 174

**Le prix comprend : Charter privé exclusif, repas en pension complète, thé/café/gâteau l'après-midi, un équipage de 8 personnes dont le capitaine, le mécanicien, 2 matelots de pont, 2 hôteses, un chef cuisinier et un master de plongée, ainsi que le matériel de snorkeling, canoé, paddle board.**

**Le prix ne comprend pas : Boissons, plongée/équipement de plongée, droits d'entrées sur les îles et parcs marins,**

#### Logement total dans 8 cabines

##### SV Sea Pearl

6 cabines avec 1 lit double + 1 lit simple couchette  
2 cabines avec 2 lits simples couchettes

#### Extras à bord

Pour les plongeurs certifiés (bloc 12L et plombs)	60 Euros par jour par personne (guide, plongée, bouteille, ceinture de plombs) ou 40 Euros par personne la première plongée du jour, 20 Euros la suivante.
Equipement complet de plongée (gilet stabilisateur, combinaison short, détendeur)	30 Euros par personne par jour ou 10 Euros par pièce par jour par personne si individuel.
Baptême de plongée	70 Euros par baptême comprenant l'équipement
Boissons	Liste de prix sur demande
Hôtel et transferts	Sur demande

A noter SVP : Pour les droits de débarquement de visite des îles & parcs marins : les droits de visite sur certaines îles ainsi que les parcs marins doivent être payés (par personne) par les clients à l'avance ou à bord selon le programme réel que la croisière suit pendant la période de location charter.

**\*\*\*Les extras à bord peuvent être réglés en espèces Euros, USD, GBP ou carte de crédit Visa card/MasterCard \*\*\***

#### Pré-Réserve d'un forfait de 8 plongées

Forfait Plongée	158 Euros par personne (NET) Equipement en supplément Non transférable ou remboursable
-----------------	--

#### Conditions de paiement et d'annulation

- \* Les réservations doivent être effectuées avec un acompte de 25 %
- \* Deuxième paiement de 25 % 60 jours avant le départ
- \* Dernier paiement 30 jours avant le départ
  
- \* Annulation recue entre le jour de la réservation et 121 jours avant le départ - 15% du montant du charter conservé
- \* Annulation recue entre 60 et 120 jours avant le départ - 25% du montant du charter conservé
- \* Annulation recue entre 31 et 60 jours avant le départ - 50% du montant du charter conservé
- \* Annulation recue entre 1 et 30 jours avant le départ - 100 % du montant du charter sera conservé
- \* Non présentation - 100 % du montant du charter conservé